

Validité du programme 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023/V2

# PROGRAMME DE FORMATION INITIALE PRAP PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUES SECTEUR : INDUSTRIE, BTP, COMMERCE ET ACTIVITÉS DE BUREAU

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout salarié désigné par son entreprise

# **PRÉ REQUIS**

Aucun pré requis n'est exigé pour suivre la formation prévention des risques liés à l'activité physique

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- 1. Connaître les risques liés à son activité ou à son métier
- 2. Analyser en détail sa situation de travail
- 3. Proposer à son encadrement des améliorations techniques ou organisationnelles d'aménagement de son poste de travail
- 4. Mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans la structure
- 5. Adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer.

#### **CONTENU DE LA FORMATION**

PARTIE 1 ETRE CAPABLE DE SE SITUER EN TANT QU'ACTEUR DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS SON ENTREPRISE OU SON ETABLISSEMENT

> Les bénéfices de la prévention

Les enjeux pour l'entreprise L'intérêt de la démarche de prévention Les différents acteurs et leurs rôles

> Les risques liés à son métier

Le mécanisme d'apparition du dommage Les principaux risques liés à son métier Repérer des situations dangereuses dans son métier

PARTIE 2 OBSERVER ET ANALYSER SA SITUATION DE TRAVAIL EN S'APPUYANT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN, AFIN D'IDENTIFIER LES DIFFERENTES ATTEINTES À LA SANTÉ POSSIBLES

- Les dommages potentiels liés à l'activité physique en s'appuyant sur des connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
  - Le fonctionnement du corps humain
  - Les limites du corps humain et les atteintes à la santé
- Observer son travail afin d'identifier ce qui peut nuire à sa santé



Validité du programme 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023/V2

Observer et décrire son activité Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique Analyser les causes d'exposition

# PARTIE 3 PARTICIPER À LA MAITRISE DU RISQUE ET À LA PRÉVENTION DANS SON ENTREPRISE

# Proposer des pistes d'amélioration :

À partir de sa propre analyse En essayant d'agir sur toutes les composantes de sa situation de travail En s'appuyant sur les principes généraux de la prévention

## Remonter les informations aux personnes concernées

Identifier les acteurs de la prévention

Les clés d'une bonne remontée d'information en suivant les procédures de son entreprise

> Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

## LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

- Manuel du formateur (INRS)/ Devenir acteur PRAP Mémento formation-action (INRS)
- Document de référence du dispositif prévention des risques liés à l'activité physique (INRS)
- Épreuve certificative de la formation d'acteur PRAP IBC (INRS)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation est axée sur la participation des futurs acteurs PRAP. À l'issue de cette formation, les acteurs PRAP auront chacun réalisé une analyse d'une situation de travail en entreprise avec des pistes d'améliorations associées.

- Démonstrations et exposés du formateur
- Ateliers d'apprentissage/ Travaux de groupe/ Mises en situation/Études de cas /QCM

### **MOYENS PÉDAGOGIQUE**

- Matériel informatique (ordinateur portable et vidéo projecteur)
- Matériel de démonstration

Modèles anatomique, caisses avec et sans poignets, autres matériels en lien avec les activités de l'entreprise

### **INTERVENANT**

- Formateur titulaire du certificat INRS « Formateur PRAP IBC » en cours de validité
- Titulaire d'un Master Qualité Sécurité Environnement et 10 ans d'expérience professionnelle

## **DURÉE ET EFFECTIF**

14 heures en présentiel réparties si possibles sur trois semaines /10 participants maximum



Validité du programme 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023/V2

## **ACCESSIBILITÉ**

Les conditions d'accueil et d'accès peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Avant toute formation, il est nécessaire de contacter le référent handicap Kamel Bellahcene (0612748642/bellahcene\_kamel@live.fr) afin de déterminer les besoins humains, techniques, organisationnels et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre la formation

# **MODALITÉ D'ÉVALUATION**

Grille de certification des compétences PRAP/QCM/Étude de cas

### **VALIDATION DE LA FORMATION**

- Certificat d'acteur PRAP IBC valable 24 mois
- Un certificat d'acteur PRAP IBC sera délivré aux participants ayant assisté à la totalité de la formation et satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives

# **MODALITÉ D'ACCÈS**

L'inscription à la formation est accessible dans un délai de 14 jours minimum une fois le dossier complet

### **TARIF**

- Coût pédagogique à partir 1200 euros TTC/ jour
- Un devis sera réalisé sur-mesure